Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 022-212200521-20261015-2026_10_04-DE

**REPUBLIQUE FRANCAISE**
**DEPARTEMENT**
**Côtes d'Armor**

**EXTRAIT DU REGISTRE**
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**
**De la Commune de DUAULT**

## Séance du 15 octobre 2026

| Nombre de conseillers | | L'an deux mille vingt-six, le 15 octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Claude CALLONNEC, Maire |
|---|---|---|
| En exercice | 11 | |
| Présents | 11 | |
| Votants | 11 | |
| Date de convocation | | 02/10/2026 |
| Date d'affichage | | 02/10/2026 |

Présents : CALLONNEC Claude, LE GARIGNON Isabelle, COLLOBERT Pascale, LARHANTEC Jean-François, LE MEUR Cédric, COLLOBER Chantal, LE FEVRE Jean-Baptiste, PALVADEAU Valérie, KERMEN Josette, LE ROUX Éric, BERNARD Éric

Absents excusés :

Absents non excusés :

Jean-Baptiste LE FEVRE a été nommé secrétaire de séance.

**Délibération n°2026-10-04 : Choix du Référent Déontologue**

Monsieur le Maire expose que chaque commune doit nommer un référent déontologue. Celui-ci apporte, après saisie d'un élu, tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l'élu local. C'est un référent de proximité que chaque élu doit pouvoir saisir rapidement en cas d'interrogation ou de doute.

L'AMF 22 a proposé deux noms :

- Mme Armelle BOTHOREL, ancienne Présidente de l'AMF22, Maire Honoraire de la Méaugon
- M. Jean SIRENELLI, Professeur des Universités

La commune de Duault a sollicité Armelle BOTHOREL, qui a accepté que son nom soit soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

Le Conseil municipal de Duault :

**Vu** l'article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** l'exposé du Maire ;

**Considéran**t qu'il est de la responsabilité de la municipalité de nommer un référent déontologue.

Après délibération, à l'unanimité des membres présents :

- Nomme Armelle BOTHOREL en tant que Référent Déontologue

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Claude CALLONNEC